

Questions orales

Ce qui me chagrine dans l'attitude que semble adopter le chef du Nouveau parti démocratique, c'est qu'il n'insiste pas assez sur des élections mais trop sur le règlement négocié, comme s'il fallait que quelqu'un forme le gouvernement après l'établissement d'une sorte de coalition.

Nous pensons que si des élections sont possibles, comme cela a pu se faire même au Zimbabwe et dans des circonstances très difficiles, nous espérons qu'elles pourront avoir lieu également au Salvador. Nous pensons suivre la bonne voie en encourageant les parties au conflit à négocier les conditions d'élections justes et libres.

LE RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE CIVIL

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je veux tout d'abord signaler au premier ministre que le conseiller juridique de l'archevêque de San Salvador, qui a vérifié, sous sa direction, les faits concernant les assassinats terroristes, m'a confié que ces meurtres étaient perpétrés dans une proportion de 80 à 90 p. 100 par les forces de sécurité. Il est évident qu'ils sont surtout perpétrés par une partie. Je ne nie pas que certains soient le fait de l'autre partie, mais cette politique terroriste est appliquée par les forces de sécurité et non par le Front.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Je tiens à dire aux députés conservateurs qui siègent à ma droite...

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Le député devrait se rappeler qu'il doit interroger les ministériels.

M. Broadbent: Madame le Président, étant donné que le barreau salvadorien, de même que pratiquement toutes les autres associations de citoyens concernées, a déclaré que dans les circonstances actuelles—entendre à cause du règne du terrorisme—il ne pouvait y avoir qu'un simulacre d'élections, le premier ministre ne pense-t-il pas qu'avant de déclencher des élections, ce que nous souhaitons tous, il faudrait d'abord rétablir un minimum d'ordre civil? Étant donné que le Front a offert, inconditionnellement, de participer à des négociations en vue de réaliser cet objectif, ne croit-il pas qu'il est prioritaire de rétablir la paix puis, ensuite, de tenir des élections?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député nous assure que le Front ne pratique pas le terrorisme. Je pense que nous pouvons lui donner l'assurance que le terrorisme n'est pas non plus une politique du gouvernement Duarte.

Une voix: Ce l'est.

M. Trudeau: J'ai le regret de dire aux députés d'en face qui affirment cela qu'ils sont mal informés. Pas plus que le Front, M. Duarte ne peut contrôler certain de ses partisans extrémistes. Je pense qu'en toute équité, on peut dire que les deux parties veulent éliminer le terrorisme au lieu de prétendre qu'une partie seulement le condamne. Les deux parties le condamnent, mais elles comptent, l'une comme l'autre, des factions extrémistes qui pratiquent le terrorisme.

Le député affirme que le barreau a déclaré que dans la conjoncture actuelle—si j'ai bonne mémoire—les élections seraient une farce. Nous sommes d'accord avec cela, tout

comme le président Duarte d'ailleurs. C'est d'ailleurs pourquoi il ne propose pas d'élections «dans la conjoncture actuelle». Il propose que l'on prépare la tenue d'élections en organisant des réunions pour mettre au point des règles qui permettraient de s'assurer qu'il n'y aura pas de fraude.

Je ne crois pas qu'il y ait un grand écart entre la position du gouvernement et celle du chef du Nouveau parti démocratique. Celui-ci affirme qu'il désire que des élections aient lieu un jour et, en cela, il partage l'opinion du gouvernement Duarte et de notre gouvernement.

Je constate qu'il fait des signes de dénégation. Peut-être ai-je mal interprété ses propos. J'avais cru comprendre qu'il voulait que l'on organise des élections.

M. Broadbent: Oui.

M. Trudeau: Madame le Président, je pense que les députés néo-démocrates manquent de sérieux.

• (1430)

LE RÔLE DU GOUVERNEMENT CANADIEN

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, bien franchement je ne peux pas imaginer que le premier ministre croit ce qu'il vient de dire au sujet du gouvernement salvadorien. Celui-ci a l'intention d'organiser des élections d'ici à un an et c'est précisément ce délai que l'Association du barreau canadien trouve absolument ridicule.

Puisque quatre élections ont pu avoir lieu au Zimbabwe grâce aux pressions exercées par plusieurs dizaines de pays, le ministre ne pense-t-il pas que le gouvernement canadien pourrait s'associer à d'autres pays pour effectuer de telles pressions afin de réaliser des conditions plus propices à des élections au Salvador? D'autre part, puisqu'il semble y avoir certaines divergences de vues sur ce qui se passe réellement dans cette partie du monde, le ministre ne pourrait-il pas charger le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et des représentants de tous les partis à la Chambre, d'effectuer une tournée au Salvador et dans les pays d'Amérique centrale pour y recueillir des informations sur la situation et en faire part à la population à leur retour?

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne pense qu'il soit en mon pouvoir ni même dans l'intérêt du pays de prendre un tel engagement, pas plus d'ailleurs qu'il n'était souhaitable de le faire lorsque la Rhodésie était secouée par la révolution qui devait amener la création du Zimbabwe. Je suis d'accord que les pressions exercées par la communauté internationale sont une bonne chose et nous faisons notre possible pour que ces élections aient lieu dans de bonnes conditions. Le Canada était représenté dans une équipe d'observateurs lors d'une des élections en Rhodésie. Nous sommes tout disposés à faire de même pour le Salvador. Le président Duarte s'est d'ailleurs déclaré en faveur d'une telle mission. J'admets qu'une année pour préparer des élections impartiales c'est un peu court. Mais je peux comprendre également que le gouvernement salvadorien veuille tenir des élections le plus vite possible afin que le gouvernement, quel qu'il soit, puisse disposer d'un mandat électoral clair.